

# Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

7<sup>e</sup> séance, 27<sup>e</sup> année

**Province de Québec  
Centre de services scolaire des Navigateurs  
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 27 mai 2025 à 18 h 30, en présence, au centre administratif situé au 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Lévis.

## **Membres du conseil d'administration présents :**

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève  
Madame Annie-Claude Bérubé, vice-présidente et parent d'un élève  
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté  
Madame Elyse Lemay, membre de la communauté  
Madame Josianne Turcotte, membre de la communauté  
Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien  
Madame Élise Litalien, membre issue du personnel, directrice d'établissement  
Madame Caroline Pelletier, membre issue du personnel d'encadrement  
Monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin, membre issue du personnel enseignant  
Monsieur Maxim Vacher, parent d'un élève  
Monsieur Daniel Vermette, parent d'un élève  
Monsieur Hubert Brulotte, membre observateur

## **Membre du conseil d'administration absent :**

Monsieur Ian Pellerin-Poliquin, parent d'un élève

## **Membres du personnel administratif présents :**

Madame Suzie Lucas, directrice générale  
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe  
Monsieur Éric Pouliot, directeur général adjoint  
Madame Isabelle Proulx, directrice générale adjointe  
Madame Rachel Dion, directrice du Secrétariat général, des Services corporatifs et des communications  
Monsieur Jean-François Houle, directeur des Services des ressources financières et du transport

## **1.0 PRÉLIMINAIRES**

### **1.1 Mot de bienvenue**

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

### **1.2 Ouverture de la séance ordinaire**

Madame Lise Bergeron propose l'ouverture de la séance ordinaire du conseil d'administration du 27 mai 2025 à 18 h 30.

### **1.3 Vérification de la légalité de la séance**

#### **1.3.1 Avis de convocation**

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

# Procès-verbal du conseil d'administration

## Centre de services scolaire des Navigateurs

### 1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Rachel Dion, confirme qu'il y a quorum.

CA-24-25-060

### 1.4 Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Louis-Xavier Roy-Gosselin et résolu :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour **modifié** suivant :

Le point 1.6 – Interventions du public et période de questions, sera traité avant le point 1.5 – Adoption du procès-verbal du conseil d'administration, afin de libérer l'invité, M. Gélinas, après sa présentation.

#### 1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Interventions du public et période de questions
- 1.6 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration
  - 1.6.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2025
  - 1.6.2 Suivi au procès-verbal

#### 2.0 Décisions

- 2.1 Groupe Auger – Addenda #1 aux contrats de transport exclusif – Adoption
- 2.2 Règlement de régie interne du conseil d'administration et de ses comités (1.9) – Modification
- 2.3 Calendrier des réunions du conseil d'administration et de ses comités pour 2025-2026 – Adoption

#### 3.0 Information

- 3.1 Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs (1.10) – Modification à venir
- 3.2 Désignation au CA – mise à jour
- 3.3 Comité d'enquête à l'éthique et déontologie – fin de mandat
- 3.4 Évaluation rencontres du CA – résultats sondage
- 3.5 Contrats supérieurs à 133 000 \$ du 22 avril au 15 mai 2025
- 3.6 Mot de la Direction générale

#### 4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité de vérification
- 4.2 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.3 Comité des ressources humaines
- 4.4 Comité CSEHDAA
- 4.5 Comité de parents
- 4.6 Comité consultatif de transport

#### 5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des membres

#### 6.0 Levée de la séance

**ADOPTÉE** à l'unanimité

# Procès-verbal du conseil d'administration

## Centre de services scolaire des Navigateurs

### 1.5 Interventions du public et période de questions

M. René Gélinas, bénévole à l'école Guillaume-Couture présente la médaille de la Lieutenant-gouverneure du Québec qu'il vient de recevoir à la suite de la soumission de sa candidature par la direction et le personnel enseignant de l'école de l'Étoile à ce programme de reconnaissance du bénévolat.

M. Gélinas partage son expérience de bénévolat dans nos établissements, notamment à la bibliothèque, et informe le conseil qu'un élève du secondaire pourrait avoir droit à ce prix également, dans la mesure où on fait la démarche. Il invite le CSS à entreprendre une démarche similaire pour reconnaître les jeunes bénévoles.

La présidente remercie M. Gélinas de son engagement dans nos écoles et de sa contribution au développement des bibliothèques scolaires.

### 1.6 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration

CA-24-25-061

#### 1.6.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2025

**ATTENDU** l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

**ATTENDU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 22 avril 2025 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Carl Lavoie et résolu :

**DE** dispenser la secrétaire générale, Mme Rachel Dion, de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 22 avril 2025 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

#### 1.6.2 Suivi au procès-verbal

Au sujet du point de décision 2.1 – SRM – Transactions immobilières et servitudes entre le Centre de services scolaire des Navigateurs et la Ville de Lévis, on indique que l'entente n'est pas finalisée, mais qu'elle a été modifiée pour tenir compte des commentaires du conseil. Elle doit être présentée à la prochaine séance du conseil municipal le 9 juin. On demande qu'un suivi soit donné par Mme Amina Saï à la séance extraordinaire du 10 juin prochain.

### 2.0 DÉCISIONS

CA--24-25-062  
ST

#### 2.1 Groupe Auger – Addenda #1 aux contrats de transport exclusif – Adoption

**ATTENDU** que les parties ont des contrats de transport exclusif signés et datés, selon le cas, à l'automne 2022 et sont tous pour une durée de 6 ans;

**ATTENDU** que l'autonomie offerte par l'acquisition de véhicule de type minibus mû par l'électricité n'étant pas viable dans sa version actuelle du produit sur notre territoire;

**ATTENDU** que l'entreprise de transport veut maintenir son parc de véhicules en bon état;

## Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

**ATTENDU** que les parties veulent régulariser la valeur des contrats à la hauteur du marché;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Maxim Vacher et résolu :

**QUE** les parties conviennent de ce qui suit :

1. À compter de l'année 2025-2026, le prix de base à zéro (0) kilomètre d'un véhicule de type minibus et minibus adapté sera ajusté à la hausse de 4 000 \$ (incluant l'indexation composée prévue aux règles budgétaires du transport scolaire du ministère de l'Éducation). Pour les années subséquentes, seul le taux d'indexation s'appliquera.
2. L'indexation kilométrique statuée au contrat, ainsi que tout ajustement subséquent, demeure la même qu'aux termes du contrat initial.
3. La composante fixe (mesure 30911) demeure la même qu'au contrat initial pour les véhicules existants en 2021-2022.
4. Cet addenda modifie le contrat de transport exclusif 2022-2028, et tous deux doivent être lus ensemble et constituent un seul contrat.

**QUE** la directrice générale du Centre de services, Mme Suzie Lucas, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

On demande d'inclure, lors de la prochaine négociation, une clause qui définit une situation exceptionnelle et de modifier l'addenda pour y inclure une clause sur la nature exceptionnelle, qui ne crée pas un précédent pour une prochaine entente.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CA--24-25-063  
SG

### 2.2 Règlement de régie interne du conseil d'administration et de ses comités (1.9) – Modification

**ATTENDU** l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) prévoyant que le conseil d'administration doit, par règlement, fixer ses règles de fonctionnement;

**ATTENDU** le *Règlement de régie interne du conseil d'administration et de ses comités (1.9)* (Résolution CA-20-21-028) entré en vigueur le 3 novembre 2020 (le « Règlement »);

**ATTENDU** l'entrée en vigueur de l'article 10 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone (chap. I-13.3, r. 7.02)*, qui prévoit que le membre est tenu de voter, sauf empêchement prévu par le règlement ;

**ATTENDU** l'avis public donné dans le délai requis à l'art 392 de la *LIP* ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Josianne Turcotte et résolu :

**DE MODIFIER** le Règlement susmentionné tel que déposé et versé aux archives sous la cote CA-24-25-063;

**DE MANDATER** la Secrétaire générale afin d'accomplir tout acte jugé nécessaire ou utile pour donner effet à la présente résolution, notamment la publication de l'avis public et l'envoi du Règlement modifié au comité de parents et aux conseils d'établissement du Centre de services scolaire des Navigateurs.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration  
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**CA-24-25-064  
SG**

**2.3 Calendrier des réunions du conseil d'administration et de ses comités pour l'année 2025-2026 – Adoption**

**ATTENDU** l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le conseil d'administration doit tenir au moins quatre séances ordinaires par année;

**ATTENDU** que les membres du conseil d'administration souhaitent déterminer à l'avance les dates retenues pour leurs réunions ordinaires au cours de l'année scolaire 2025-2026.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Caroline Pelletier et résolu :

**QUE** le calendrier des réunions du conseil d'administration et de ses comités pour 2025-2026 soit adopté et versé aux archives sous la cote CA-24-25-064.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**3.0 INFORMATION**

**3.1 Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs (1.10) – Modification à venir**

Madame Rachel Dion informe les membres que des modifications seront à venir au *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs (1-10)*.

**3.2 Désignation au CA – mise à jour**

Madame Rachel Dion présente aux membres les postes vacants au CA.

**Postes vacants**

- Membre parent, district 5
- Membre du personnel, représentant les professionnels
- Membre du personnel, représentant une direction d'établissement
- Membre de la communauté, profil 5, 18-35 ans

**Poste comblé**

- Membre de la communauté, profil 4, expertise en affaires

**3.3 Comité d'enquête à l'éthique et déontologie – fin de mandat**

Madame Rachel Dion informe les membres qu'un poste sera vacant sur ce comité, au 30 juin 2025, à la suite du non-renouvellement de M. Guy Robitaille.

**3.4 Évaluation rencontres du CA – résultats sondage**

À la suite d'un problème technique, un nouveau sondage sera remis, afin de refaire l'exercice. Les résultats de celui-ci seront présentés à la séance extraordinaire du 10 juin prochain.

## **Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs**

### **3.5 Contrats supérieurs à 133 000 \$ du 22 avril au 15 mai 2025**

Madame Suzie Lucas, directrice générale, présente aux membres la liste des contrats supérieurs à 133 000 \$ du 22 avril au 15 mai 2025.

### **3.6 Mot de la Direction générale**

Madame Suzie Lucas, directrice générale, s'adresse à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

Elle fait un survol des questions relatives aux sujets suivants :

- Budget et compressions pour 2025-2026.
- Loi sur la laïcité et son impact, particulièrement dans les services de garde.
- Loi sur le civisme, notamment le cellulaire des élèves et le vouvoiement.
- On vit un changement de paradigme avec une plus grande centralisation vers le ministère.
- L'an prochain, on met l'accent sur le positif et sur le fait qu'on peut se développer pour améliorer la réussite des élèves. Ainsi, on travaille sur une meilleure compréhension des besoins de nos élèves à défis et on continue avec la formation des cadres.
- On continue à travailler sur le développement des gens.

On fait un rappel de la demande de se réunir dans une classe modulaire. On convient de tenir la rencontre du CA du 26 août à l'ESLE dans un modulaire.

## **4.0 RAPPORTS DES COMITÉS**

### **4.1 Comité de vérification**

La prochaine rencontre est prévue le 4 juin 2025.

### **4.2 Comité de gouvernance et d'éthique**

La dernière rencontre a eu lieu le 13 mai 2025. Le Règlement de régie interne du conseil d'administration et de ses comités (1.9) a été présenté pour modification.

### **4.3 Comité des ressources humaines**

La dernière rencontre a eu lieu le 23 avril 2025. Il a été question d'embauche et du plan d'effectif.

### **4.4 Comité CSÉHDAA**

La dernière rencontre a eu lieu le 26 mai 2025.

### **4.5 Comité de parents**

La dernière rencontre a eu lieu le 12 mai 2025.

La prochaine rencontre est prévue le 9 juin 2025.

### **4.6 Comité consultatif de transport**

La rencontre prévue le 27 mai 2025 a été annulée.

**Procès-verbal du conseil d'administration**  
**Centre de services scolaire des Navigateurs**

**5.0 QUESTIONS DIVERSES**

**5.1 Questions et messages des membres**

Une réunion extraordinaire aura lieu le 10 juin 2025, à 18 h en Teams.  
On remercie Mmes Annie-Claude Bérubé et Élise Litalien qui terminent leur mandat.

M. Carl Lavoie informe les membres du Festival de sciences qui aura lieu la fin de semaine du 13 au 15 juin au Quai Paquet.

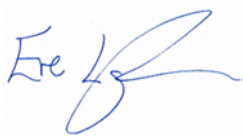
**CA-24-25-065**

**6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

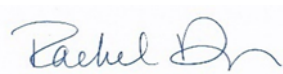
**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Josianne Turcotte et résolu :

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 19 h 35.

**ADOPTÉE** à l'unanimité



Ève Lapointe  
Présidente



Rachel Dion  
Directrice du Secrétariat général, des  
Services corporatifs et des  
communications